



Le mot du Maire :

Bonjour à toutes et à tous,

La sécurité de notre village est une priorité, en particulier lorsqu'il s'agit de protéger nos enfants. L'aménagement du carrefour de la gare représentait une urgence pour notre municipalité ainsi que pour la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, notamment pour sécuriser les enfants empruntant le bus scolaire.

Cependant, la vitesse excessive dans le village reste une source d'inquiétude majeure. Il est impératif d'agir pour garantir la sécurité de tous.

Après étude, un « feu récompense » s'avère trop coûteux et son efficacité est contestée, d'après les retours recueillis lors de mon enquête. Je pense que la mise en place « d'écluses » serait une solution mieux adaptée et plus efficace. Mais il faudra obtenir l'accord du département pour avancer sur ce projet.

En attendant, compte tenu de l'urgence, je vais solliciter la gendarmerie afin d'intensifier les contrôles de vitesse dans notre village.

Il est également possible de renforcer la protection de nos habitants en mettant en place une démarche de participation citoyenne, en partenariat avec la gendarmerie et la Sous-Préfecture de Verdun.

Ce dispositif permettrait d'impliquer les citoyens volontaires dans la prévention et la vigilance locale, tout en restant encadrés par les autorités compétentes.

Michel PONCELET

Des cigognes à Chattancourt

Après les milliers de grues qui ont élu domicile entre Marre et Charny mi-février, voici les cigognes qui construisent leurs nids dans des endroits pas toujours adaptés à nos propres vies. Une panne d'électricité à Chattancourt dont Marre était à l'origine en raison de la nidification des cigognes, a failli durer plus que prévu, car il a fallu obtenir des autorisations pour déloger les oiseaux migrateurs. Celle de la photo ci-contre s'est installée au sommet d'un tronc le long de la voie ferrée en direction de Cumières. Joli spectacle !



Formation de secrétaires de mairie

Du 1^{er} au 3 avril 2025, une formation dédiée au logiciel AGEDI s'est déroulée à la salle de Chattancourt.

Trois journées intenses et enrichissantes, au cours desquelles les secrétaires de mairie ont pu approfondir leur maîtrise des outils numériques pour optimiser leur travail au quotidien.

Echanges, apprentissages et bonne humeur étaient au rendez-vous, renforçant à la fois les compétences et l'esprit d'équipe.



Bon à savoir :

Un document d'information communal concernant les risques inhérents à notre village vous a été distribué courant mars. Peut-être anodin pour certains, il a le mérite d'exister et de rappeler les consignes en cas d'alertes diverses. Ne figure pas dans le document le risque chimique, lié par exemple à la découverte d'obus retrouvés régulièrement dans nos bois et campagnes. Toujours appeler la mairie en cas de trouvailles qui se chargera de prévenir les services de déminage.

Rappel en cas de modifications envisagées à votre habitation

Voici les étapes auxquelles vous devrez vous conformer :

- Étudier la faisabilité de votre projet avec un maître d'œuvre
- Déposer en mairie un permis de construire ou une demande d'autorisation de travaux (formulaires en mairie ou sur internet), qui seront transmis à la DDT (Direction Départementale du Territoire). Celle-ci examinera s'ils sont conformes à la réglementation, notamment au Plan Local d'Urbanisme. Un récépissé de réception vous sera donné.
- Les travaux ne pourront commencer qu'après réception de l'accord de la DDT et affichage du permis de construire.

Fête du 8 mai

La cérémonie n'aura pas lieu cette année à Chattancourt. Cependant, vous pouvez vous joindre à la cérémonie qui aura lieu à Charny sur Meuse au Monuments aux Morts à 11 h 00, suivi du pot de l'amitié.

L'eau à Chattancourt

Le dernier contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine (prélèvement du 9 avril 2025) fait état d'un taux de pesticides et d'atrazine tout

à fait correct. L'eau est donc conforme aux exigences de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Qui part ? Qui arrive ?

Départs :

- M.FERREIRA et de Mme GYE au 2 rue du Quartier
- Famille JACQUES au 17 rue de la Gare
- Mme MAURY au 2 Petite Rue le 1^{er} juin prochain
- M.POTENNEC au 1bis Petite Rue

Arrivées :

- Mme BOURON et 3 enfants au 2 rue du Quartier
- Mme DABIT et son fils au 2 Petite Rue le 1^{er} juin prochain.

Nettoyage du village

Nous prévoyons une journée de nettoyage du village le **samedi 31 mai 2025**. Rendez-vous à la mairie à 8h/8h30 au plus tard.

Afin d'assurer une bonne organisation, nous vous demandons de vous inscrire dans les différents ateliers qui seront proposés le 31 mai.

A l'issue de la matinée, un repas sera partagé avec l'ensemble des participants à la mairie.

Merci d'avance à toutes celles et ceux qui nous rejoindront pour contribuer à l'embellissement de notre village !

